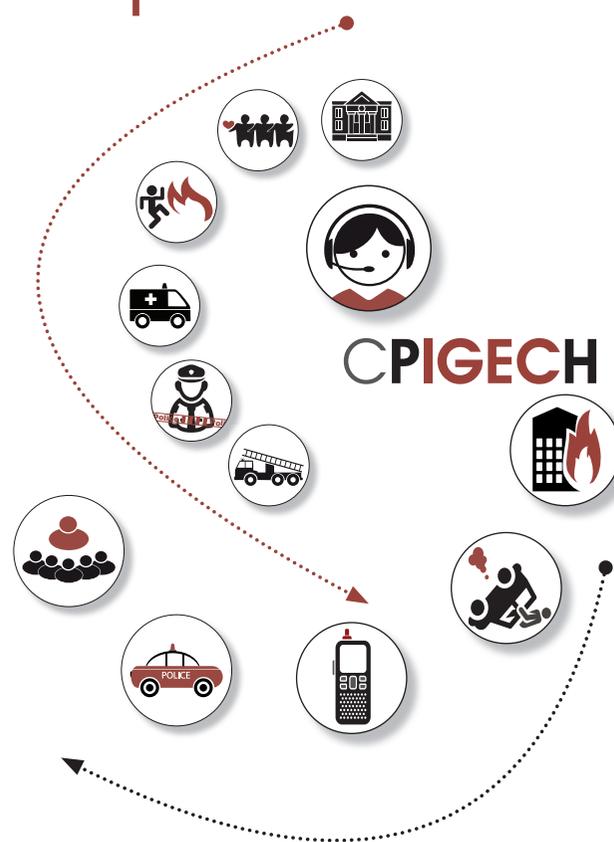


INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION DU HAINAUT

Centre Provincial Interdisciplinaire en Gestion de Crise du Hainaut



Formations pratiques en maîtrise des risques et gestion de crise

en 3 modules de formation évolutifs

Formations **interdisciplinaires** basées sur la **simulation de catastrophes** (déraillement de train, accident impliquant un camion citerne transportant un produit ADR, situation d'attentat...), par le biais de **jeux de rôle**, visant à amener les participants à **mettre en oeuvre les procédures d'intervention d'urgence** dans une **situation réaliste** mais ne nécessitant pas de déployer les moyens sur le terrain.

Une attention particulière est portée à la **coordination** au sein de chaque discipline et entre les acteurs des différentes disciplines.

Module 1

Premières actions urgentes (monodisciplinaire & interdisciplinaire)

- Coordination « capot » et premiers réflexes de collaboration avec les autres disciplines
- Communication intra-discipline et inter-disciplines
- Balisage du chantier
- Communication avec les dispatchings
- Appel de services en renfort et de moyens en matériel spécifiques
- Collaboration avec les représentants des infrastructures à risques qui ont généré l'accident
- Contact avec la presse

Module 2

Mise en place d'un poste de commandement opérationnel (PC-Ops)

- Mise en place d'un poste de commandement opérationnel, positionnement, infrastructure etc..
- Attribution des rôles utiles: Dir PC-Ops, Opérateur radio, Secrétaire, Gestionnaire des moyens, etc.
- Gestion des flux d'information
- Coordination des différents acteurs
- Test des plans monodisciplinaires et interdisciplinaires
- Mise en place de structures opérationnelles
- Gestion des postes monodisciplinaires
- Information à la population
- Gestion des médias sur le terrain
- Gestion du stress

Module 3

Mise en place et fonctionnement d'un Comité de Coordination

- Échange d'informations entre le PC-Ops et le comité de coordination
- Coordination des représentants de disciplines et gestion des informations
- Prise de décision concertée avec l'ensemble des acteurs concernés
- Analyse d'une situation d'urgence
- Ouverture d'un centre d'accueil et d'hébergement des personnes concernées par une situation d'urgence
- Accompagnement psychologique des personnes impliquées dans un accident
- Gestion d'un call center
- Organisation d'une conférence de presse
- Communication avec la presse pendant la crise



Module 1 • Premières actions urgentes

Public multidisciplinaire et conditions d'admission

Discipline 1 : Services incendie

- Être membre du personnel d'un service public d'incendie
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation
- Être détenteur au minimum du Brevet de Sergent

Discipline 2 : Secours médicaux

- Être membre du personnel d'un service de secours médical
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation

Discipline 3 : Services de police

- Être membre du personnel d'un service de police avec un grade minimum d'Inspecteur Principal de Police (INPP)
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation
- Avoir suivi la formation journée d'étude catastrophe (1680) pour les CP et INPP commissionnés

Déroulement

A. Partie théorique : révision des pré-requis • 2h00

- Missions et intervenants des 5 disciplines
- Fonctionnement de la discipline pour les opérations de routine nécessitant des premières actions urgentes
- Actions réflexes à mettre en oeuvre en tant que chef des opérations
- Règles de base de la communication radio

B. Partie pratique : simulation • 4h30

- Briefing
- Mise en situation
- Débriefing monodisciplinaire à chaud
- Débriefing interdisciplinaire à chaud

Objectifs

Savoir-faire interdisciplinaire

- Coordination interdisciplinaire par l'intermédiaire d'une coordination « capot »
- Flux de communication avec le centre 112

Savoir-faire relatif à la D1

- Réaliser une reconnaissance D1
- Prendre les mesures utiles en vue d'assurer la sécurité des lieux, des victimes et des intervenants



Module 1 • Premières actions urgentes

- Définir l'étendue d'un périmètre de sécurité
- Définir et demander les renforts ad hoc
- Localiser et gérer un point de première destination (PPD)
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio
- Réaliser un compte rendu de situation (SitRep)

Savoir-faire relatif à la D2

- Réaliser une reconnaissance D2
- Effectuer un compte rendu de situation
- Définir les renforts ad hoc
- Identifier l'emplacement opportun pour installer le PMA
- Se coordonner de manière monodisciplinaire par l'intermédiaire d'un PMA
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio

Savoir-faire relatif à la D3

- Mettre en place et occuper les périmètres de sécurité (bouclage et balisage)
- Gérer les accès aux périmètres de sécurité
- Définir les renforts ad hoc
- Établir et mettre en oeuvre un plan de circulation
- Définir et signaler les parkings
- Évacuer et mettre à l'abri la population de la zone concernée
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio

Savoir-être interdisciplinaire

- Gérer son stress en cas de situation de crise
- Communiquer de manière professionnelle et efficace avec le dispatching, les intervenants sur le terrain, les infrastructures qui ont généré l'accident et les médias



Module 2 • Mise en place d'un poste de commandement opérationnel



Public multidisciplinaire et conditions d'admission

Discipline 1 : Services incendie

- Avoir participé au module 1
- Être membre du personnel d'un service public d'incendie
- Faire partie du cadre supérieur
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation

Discipline 2 : Secours médicaux

- Avoir participé au module 1
- Être actif d'un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (Infirmier SISU ou Médecin urgentiste)
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation

Discipline 3 : Services de police

- Avoir participé au module 1
- Être membre du personnel d'un service de police avec un grade minimum d'Inspecteur Principal de Police (INPP)
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation



Déroulement

A. Partie théorique : révision des pré-requis • 2h00

- Organisation d'une première concertation d'urgence
- Priorités, missions et rôles de chaque discipline
- Priorités interdisciplinaires
- Coordination stratégique
- Déclenchement d'un PGUI ou PPUI
- SitRep interdisciplinaire
- Autorité compétente via le CS 112
- Organisation du futur PC-Ops
- Schéma de communication mono et multidisciplinaire
- Réunion au PC Ops
- Cycle de gestion d'une crise et effet de vague

B. Partie pratique : simulation • 4h00

- Briefing
- Mise en situation
- Débriefing monodisciplinaire à chaud
- Débriefing interdisciplinaire à chaud



Module 2 • Mise en place d'un poste de commandement opérationnel



Objectifs

Savoir-faire interdisciplinaire

- Prendre conscience du respect des rôles de chacun au sein du Poste de Commandement Opérationnel
- Mettre l'accent sur une communication efficace entre les différents lieux et intervenants
- Anticiper les besoins pour pallier plus efficacement à l'évolution de la situation

Savoir-faire relatif à la D1

- Gérer l'organisation de l'afflux des véhicules d'intervention
- Superviser la division de l'intervention en secteur d'attaque
- Gérer la répartition des secteurs et des tâches entre les différentes unités
- Superviser l'installation des commandants de secteur
- Mettre en œuvre l'établissement d'une concertation monodisciplinaire
- Fixer les priorités et la répartition du travail entre les secteurs
- Gérer l'information du PC-Ops et la concertation avec les directeurs des autres disciplines
- Évacuer et mettre à l'abri la population de la zone concernée;
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines

Savoir-faire relatif à la D2

- Valider l'emplacement du PMA et du point relais
- Coordonner la médication des opérations
- Accueillir et affecter les médecins et le personnel santé
- S'assurer de la prise en charge et du rassemblement des impliqués en déléguant aux responsables concernés
- Faire rapport régulier du bilan à l'autorité compétente
- Prendre les dispositions et mesures additionnelles
- Consolider la liste des victimes
- Décider de la fin du dispositif médical
- Mettre en œuvre et gérer la communication radio
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines



M2

6

Module 2 • Mise en place d'un poste de commandement opérationnel

Savoir-faire relatif à la D3

- Mettre en place et organiser la structure de commandement de sa discipline
- Communiquer les informations intéressantes et importantes au Dir PC-Ops
- Organiser l'identification des victimes
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines

Savoir-être interdisciplinaire

- Travailler en équipe
- Faire preuve de fiabilité
- Faire preuve d'engagement
- Gérer le stress



M2

7

Module 3 • Mise en place et fonctionnement d'un Comité de Coordination



Public multidisciplinaire

- Le Bourgmestre de l'administration communale demanderesse
- Le coordinateur responsable de la planification d'urgence (+ Secrétaire)
- Le représentant de la Discipline 1 (Officier du service d'incendie concerné)
- Le représentant de la Discipline 2 (Coordinateur psychosocial local)
- Le représentant de la Discipline 3 (Officier de la zone de police compétente et/ou officier de la police fédérale)
- Le représentant de la Discipline 4 (Représentant logistique)
- Le représentant de la Discipline 5 (Responsable de communication du Bourgmestre)



Déroulement

A. Réflexion en interdisciplinarité concernant les éléments essentiels à la mise en place et au fonctionnement d'un Comité de Coordination • 3h00

- Pertinence du déclenchement d'un plan d'urgence
- Localisation du Centre de Crise
- Composition du Comité de Coordination
- Recueil des informations utiles par chaque membre du Comité de Coordination pour mener à bien la situation de crise
- Équipement et outils nécessaires dans le Centre de Crise
- Dynamique du groupe du Comité de Coordination
- Missions stratégiques de chaque membre du Comité de Coordination



B. Partie pratique : simulation au sein même d'un Centre de Crise • 3h30

- Briefing
- Mises en situation
- Débriefing interdisciplinaire
- Rédaction du plan d'action relatif à la mise en place et le fonctionnement du Comité de Coordination concerné (**Indicateurs mesurables**)

Objectifs

Savoir-faire et savoir-être interdisciplinaires

- Se représenter une image la plus fidèle possible de la situation au moment « T »
- Développer une vision cartographique de la situation donnée
- Développer une stratégie de communication par rapport à cette situation
- Communiquer de façon ascendante et descendante avec le PC-Ops
- Tenir et partager un cahier de veille
- Fixer les modalités de fonctionnement du Comité de Coordination



Module 3 • Mise en place et fonctionnement d'un Comité de Coordination

- Appliquer ces modalités de fonctionnement
- Anticiper l'évolution de la situation concernée
- Réaliser le suivi des décisions prises
- Répondre aux besoins stratégiques formulés par le PC-Ops

► **EN FINALITÉ, viser le retour à la normale le plus rapidement possible**



M3⁹

Module 1, Module 2 & Module 3 • Dispositions communes



Suivi de formation

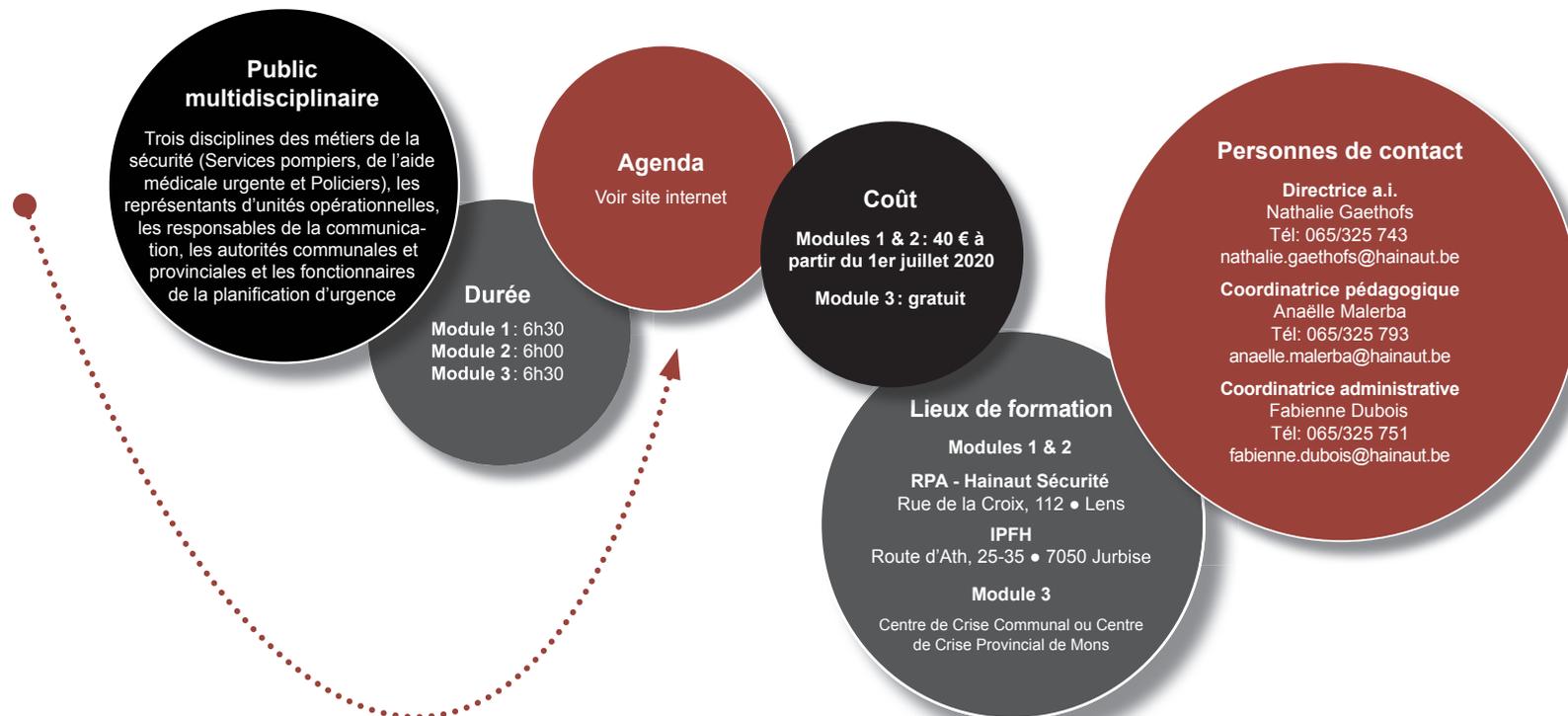
- Chaque service ayant participé à la formation devra remettre un rapport circonstancié (réponse à un questionnaire) complétant les conclusions du débriefing à chaud.
- Un plan d'action portant sur des éléments individuels, organisationnels ou sur des procédures - sera proposé au(x) service(s) ayant participé à la formation.

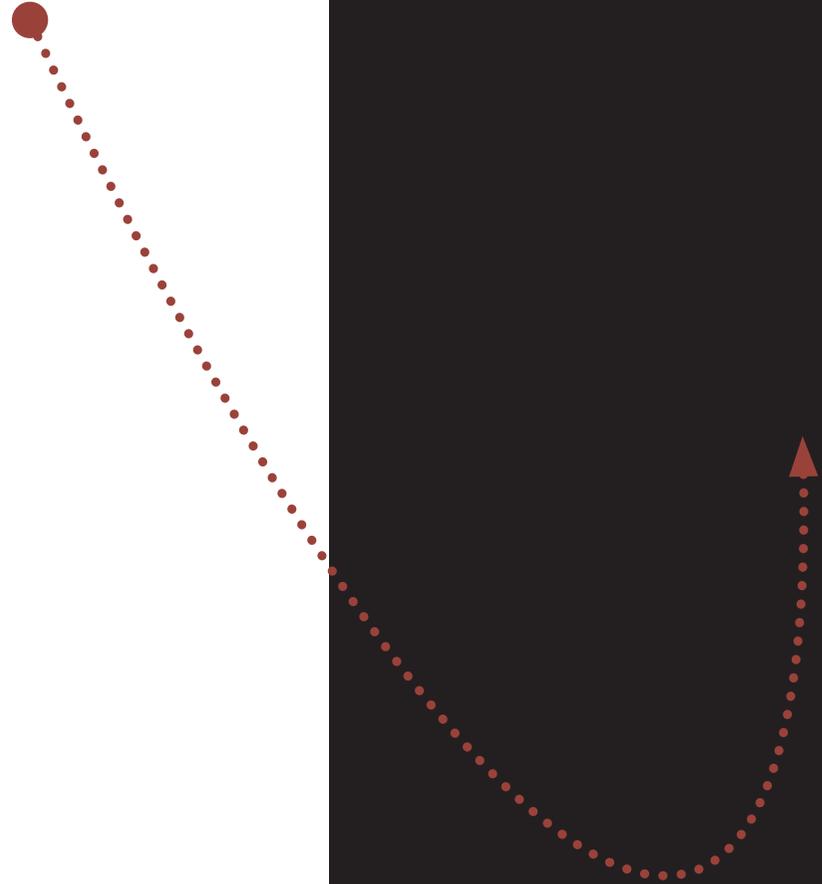
Scénarios

Chaque session de formation est unique. Une fois le scénario de base déterminé, les outils pédagogiques sont adaptés selon les réalités professionnelles dont sont issus les participants.

- **Scénarios existants**: accident de circulation, accident ferroviaire, accident d'avion, incendie industriel, incendie en milieu hospitalier, victimes de masse, inondations
- **Scénarios à venir**: attentat terroriste, à la demande

Nos formations sont interdisciplinaires et sont donc toutes encadrées simultanément par des animateurs issus des zones de secours et/ou responsables de la planification d'urgence. Dans la mesure du possible, les groupes de participants créés seront mixtes. Toutefois, il est également possible d'organiser la formation pour des groupes composés de membres d'une seule discipline.





**Institut Provincial de Formation du Hainaut
Centre Provincial Interdisciplinaire
en Gestion de Crise du Hainaut**

Route d'Ath, 25-35 - 7050 Jurbise
Tél: +32 (0)65 325 751 (743 ou 793)
formation.gestiondecrise@hainaut.be
<http://ipfh.hainaut.be>